

L'hypostimulation sensorielle

Recours aux lieux de calme-retrait , d'apaisement

Les principes de base

- ▶ Répondre aux situations de crise des adultes avec un autisme sévère.
- ▶ Méthode qui permet de rompre avec l'environnement physique et social habituel de la personne lorsqu'elle-même et son entourage n'ont plus les ressources nécessaires à son apaisement dans le cadre habituel.
- ▶ Réponse à une surcharge sensorielle due à des difficultés de modulation et d'intégration qui provoque une hyperréactivité aux stimuli de l'environnement.
- ▶ C'est un moyen alternatif qui a pour effet de favoriser le retour au calme, l'autorégulation et l'équilibrage des sens.
- ▶ Fait l'objet d'une prescription thérapeutique.
- ▶ L'hypostimulation est un dispositif de soin.

Les principes de base

- ▶ Va permettre une rupture avec le fonctionnement habituel afin de permettre à la personne de la rendre, après un temps donné, de nouveau accessible du fait de son apaisement
- ▶ Il s'agit de pouvoir remobiliser la personne peu à peu dans son environnement habituel tout en donnant à la personne la possibilité d'avoir recours à l'hypostimulation sensorielle quand cela lui semble nécessaire.
- ▶ L'objectif étant d'accéder à ce dispositif en dehors des situations de crise, l'hypostimulation doit être envisagée avant tout comme un moyen préventif aux troubles.

Le recours à l'hypostimulation sensorielle

- ▶ Contexte législatif :
- ▶ Les recommandations de l'ANESM « pour un accompagnement de qualité des personnes avec autisme ou TED » (2010)
- ▶ Parlent de ces lieux comme des modalités d'accompagnement de la personne en situation de crise.
- ▶ Doit faire l'objet d'une réflexion éthique collective sur le recours aux lieux de calme-retrait.
- ▶ Cette procédure doit être encadrée par une procédure d'utilisation et un protocole individualisé.
- ▶ Cette procédure doit être inscrite dans le projet d'établissement.
- ▶ L'information doit être donnée à la famille et le protocole individualisé est joint au projet personnalisé.

L'espace d'hypostimulation sensorielle

- ▶ C'est un lieu de vie différent du cadre habituel , sécurisé , d'aspect neutre et donc dépendant de la singularité de la personne .
- ▶ Il peut y avoir un espace de vie adjacent avec une pièce polyvalente (repas , échanges relationnels , activités) et une pièce avec toilettes , bain , douche .
- ▶ Répond à certains critères : des locaux neutres dans leur aspect , sans mobilier ou objet autre que fonctionnel , une qualité de lumière évitant les reflets, plutôt atténuée.
- ▶ Des fenêtres non accessibles ne donnant pas sur un extérieur trop animé
- ▶ Une stabilité thermique
- ▶ Une isolation phonique
- ▶ Une neutralité olfactive

Cette espace permet d'avoir le contrôle sur les différents stimuli sensoriels en les réduisant